

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du Jeudi 2 Juin 2022 - Salle à manger / Bâtiment Courtille

Etaient présents à la réunion :

- Madame CHEVEREAU Annick - Représentante des Familles - Courtille
- Madame COURATIN Mireille - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame GOUPY Louissette - Résidente Courtille
- Madame JEAUNEAU Marie-Françoise - Représentante des Familles - Courtille
- Madame LAURENT Pascale - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame LEGRAND Jacqueline - Résidente Auverdière
- Madame LOUAULT Chantal - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame PIGNON Annie - Représentante des Familles - Courtille
- Monsieur LIMOUSIN Alain - Président, Représentant des Familles - Courtille
- Monsieur GIROLET Pascal - Représentant des Familles - Courtille
- Monsieur RICHARD Claude - Résident Courtille

Excusé(e)s :

- Madame BEAUCHAMP Dominique - Représentante du Conseil d'Administration et Présidente de l'Association France Alzheimer
- Madame CARRASCO Adeline - Représentante des Familles - Auverdière
- Madame MALVEAU Cindy - Représentante de la ville de Bléré
- Madame PEYROT Martine - Représentante du Personnel
- Madame PINTURAUD Stéphanie - Cadre de Santé - Auverdière

Assistaient à la réunion :

- Madame BELFILS Aude - Directrice
- Madame CHANGEUX Virginie - Psychologue pour la présentation de la Tovertafel
- Madame DEMASSIEUX Véronique - Cadre de Santé - Courtille
- Madame LAFON Sophie - Référent hôtelier, lingerie et ménage
- Madame MARTIN Clémence - Directrice Adjointe
- Madame ROBERT Valérie - Animatrice - Courtille
- Madame SAVARIT Céline - Animatrice - Auverdière
- Madame STREIFF Caroline - Directrice Adjointe

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 7 septembre 2021
- Mise en place de la Tovertafel
- Vaccination des résidents
- Animations réalisées et à venir
- Investissements obtenus par de nouveaux crédits Ségur
- Travaux d'ascenseurs sur le bâtiment Auverdière
- Fonctionnement du CVS
- Questions des représentants des familles

Début de la séance à : 15h05

INTRODUCTION

Madame Belfils indique que le point relatif au fonctionnement du Conseil de la Vie Social sera reporté lors d'une prochaine séance.

En effet, un nouveau texte officiel paru il y a quelques mois, modifie la composition de cette instance. La mise en application étant prévue au 1^{er} janvier 2023, ce point peut donc être ajourné.

L'ensemble des questions des représentants des familles ne pourra être traité en séance du fait de la nécessité de libérer la salle à 17h pour permettre la mise en place du service du soir. Il est donc convenu que les questions non abordées auront réponse dans ce compte-rendu écrit.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 SEPTEMBRE 2021

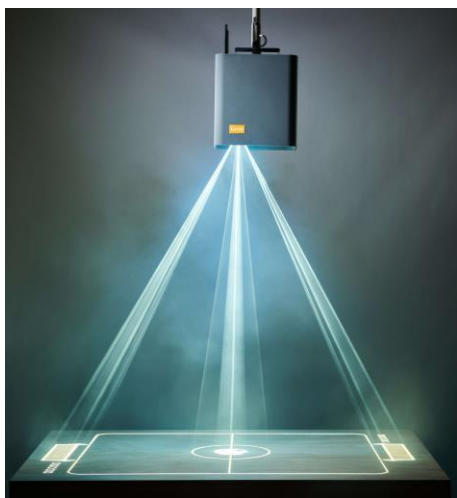
Le compte-rendu du CVS qui s'est déroulé le 7 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

MISE EN PLACE DE LA TOVERTAFEL [PRESENTATION DE MADAME CHANGEUX VIRGINIE, PSYCHOLOGUE]

L'EHPAD a fait l'acquisition il y a deux mois d'une Tovertafel dit « table magique » afin d'étoffer encore les prises en soins non médicamenteuses proposées dans l'établissement.

Cette table originaire des Pays-Bas propose différents ateliers à partir d'une projection du plafond et d'un infrarouge qui détecte les mouvements. Environ 20 jeux sont actuellement proposés par les équipes soignantes à des groupes de quatre ou cinq résidents présentant des troubles cognitifs afin de stimuler les fonctions physiques, cognitives et développer le lien social.

Trois supports ont donc été installés à l'EHPAD : un à l'Auverdière, un à la Courtille et un à l'UPAD. La table change de service tous les premiers mercredis du mois.



VACCINATION DES RESIDENTS

A ce jour, 79 résidents sur la Courtille et 61 sur l'Auverdière ont un schéma vaccinal complet. Quatre refus de vaccination sont enregistrés sur les deux bâtiments et deux résidents ne seront pas vaccinés du fait qu'ils sont en fin de vie. 17 résidents restent à vacciner sur la Courtille et 5 sur l'Auverdière. Enfin 68 résidents ne sont pas éligibles pour le moment à la vaccination en raison d'une contamination au Covid il y a moins de trois mois.

On enregistre cependant une hausse des effets secondaires notamment une hyperthermie à la suite de cette quatrième injection.

84 % des résidents de la Courtille et 92 % des résidents de l'Auverdière sont protégés par le deuxième rappel vaccinal.

	COURTILLE	AUVERDIERE
Résidents vaccinés	79	61
Vaccination refusée (Choix du résident ou de sa famille)	2	2
Vaccination refusée pour raison médicale	1	1
Résidents non éligibles à la vaccination car contamination au Covid moins de 3 mois après le premier rappel	31	37
Vaccination en attente	17	5

ANIMATIONS REALISEES ET A VENIR

Madame Robert présente les animations qui se sont déroulées depuis le début d'année. Entre diverses dégustations notamment de crêpes, de gaufres et de frites, les résidents ont pu profiter du passage du carnaval de Bléré, d'un spectacle de jazz par l'école de musique de Bléré ainsi que de la découverte d'une partie de la culture japonaise à travers les haïkus.

Suite au succès de la trocante ayant été organisée l'an dernier, les animatrices ont renouvelé l'organisation de celle-ci. Bien qu'il y ait eu moins de dons cette année, les résidents ont trouvé à compléter leur garde-robe avec des vêtements, des chaussures mais aussi divers accessoires.

Les animations à venir sont ensuite exposées par Madame Savarit :

- Juin :
 - o Les 8 et 9 : Repas Voyage à la découverte des continents
 - o Le 14 : Repas campagnard à l'Auverdière organisée par l'équipe soignante
 - o Du 20 au 24 : Séjour vacances à Boin en Vendée / Une seule animatrice participe à ce séjour ; des animations auront donc lieu à l'EHPAD.
 - o Le 21 : Fête de la Musique offerte par l'association
 - o Le 28 : Spectacle opérette par Niza Girardi
- Juillet :
 - o Les 4 et 5 : Eloïse et Paul, guitare et violon en chambre
 - o Le 7 : Sortie sur le bateau Belandre (sous réserve des conditions météorologiques)
 - o Le 13 : Spectacle de Jules la Tendresse
 - o Le 16 : Participation à Jour de Cher
 - o Les 26 et 28 : Dégustation de glaces offertes par l'association
 - o Le 29 : Reportage sur la Martinique réalisé par une famille de résident.
- Août :
 - o Le 10 : Diaporama « Histoire et Poésie dans Paris »
 - o Le 29 : Spectacle d'Emmanuel Audibert offert par l'association.
- Septembre :
 - o Les 8 et 9 : Dégustation de fruits frais offerts par l'association
 - o Le 17 : Kermesse de l'EHPAD sur l'Irlande
 - o Le 30 : Dégustation de fouées offerts par l'association.

Le service animation a été renforcé avec l'arrivée de deux volontaires en service civique au cours de ce premier semestre. L'association des Amis des Résidents, très dynamique, permet également d'enrichir le programme d'animation grâce à l'organisation de ces nombreuses dégustations et de spectacles et sorties.

INVESTISSEMENTS OBTENUS PAR DE NOUVEAUX CREDITS SEGUR

Suite à un appel à projet lancé en 2021 relatif à l'amélioration du quotidien et des conditions de travail, l'EHPAD a reçu 62 000 € de crédits d'investissement SEGUR par l'ARS.

Cette somme sera allouée pour différents besoins :

- Achat d'un transpalette électrique pour les services cuisine et technique,
- Achat de deux verticalisateurs avec module de pesée intégrée

- Motorisation des chariots repas
- Pose de deux stores à l'UPAD
- Changement des huisseries des bâtiments des services administratifs et techniques
- Complément pour l'achat de la Tovertafel (une première subvention avait été reçue en 2019 mais était insuffisante).

TRAVAUX D'ASCENSEUR SUR LE BATIMENT AUVERDIERE

Des travaux des ascenseurs sont programmés à l'automne prochain. Sept semaines d'immobilisation par ascenseurs sont prévues. L'établissement s'excuse par avance pour la gêne occasionnée par ces travaux (bruit, poussière...).

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

PERSONNEL SOIGNANT :

2. Les familles ressentent un manque de personnel soignant se traduisant parfois par un report sur le bien-être des résidents. La situation des remplacements a-t-elle été améliorée par rapport à la dernière réunion du CVS ?

⇒ Aucun poste d'aide-soignant n'est vacant à l'EHPAD contrairement à l'effectif infirmier ou un demi-poste est toujours à pourvoir. L'établissement rencontre cependant des difficultés pour les remplacements ponctuels. Les annonces postées sur les différents sites de recrutement restent sans réponse. La fatigue et l'épuisement du personnel augmente et la période estivale approchant est sujet à inquiétude. Malgré les difficultés le bien-être du résident reste la priorité.

3. Est-il possible d'installer une sonnette au bureau infirmier de la Courtille ?

⇒ Oui ; celle-ci va être installée prochainement.

SANTE :

4. Des séances d'orthophonie sont-elles possibles notamment au sein des UPAD ?

⇒ Ces séances sont organisées sur prescription médicale. Cependant, lorsque les troubles cognitifs sont trop évolués, il n'y a malheureusement pas de bénéfice notable. Le personnel soignant va stimuler le langage à travers diverses activités.

5. Information des familles sur le suivi médical et paramédical des résidents (dates des visites, remontées de manque d'informations s'il n'y a pas de démarche volontaire vers le personnel infirmier)

⇒ Les informations quotidiennes de chaque résident ne peuvent être transmises à chaque famille. Il est nécessaire d'aller au-devant des infirmières et il ne faut surtout pas hésiter. Si besoin, il est également possible de s'adresser au médecin traitant.

6. Quand le médecin coordonnateur sera-t-il remplacé ?

⇒ Aucune candidature n'a été reçue pour le moment.

HYGIENE :

7. Comment sont gérés les rendez-vous pour les soins de pédicure ?

⇒ Un cahier est à disposition des résidents, des familles ou du personnel soignant. Le pédicure intervient tous les 15 jours sur demande ou sur prescription médicale (prise en charge diabétique).

8. Comment est suivi le lavage des dents des résidents ?

⇒ L'hygiène dentaire est programmée matin et soir. Chaque soin est validé dans le logiciel tout comme le refus ainsi que le motif de celui-ci.

9. Retour sur certain manque de suivi des changes.

⇒ Il existe des référents qui interviennent lors des changements de gammes de protections et de fréquence. Un plan de soins est établi pour chaque résident mais tout n'est pas prévisible dans l'incontinence. Deux changes sont programmés l'après-midi et un au moment du coucher en plus du matin. En cas de besoin de change supplémentaire, un agent interviendra sur demande. La situation est en effet difficile lorsque le résident est seul et dans l'incapacité d'alerter.

10. Les familles peuvent-elles être informées de la date du rendez-vous coiffure ?

⇒ La coiffeuse est présente les mardis sur l'Auverdière et les mercredis et jeudis sur la Courtille. Elle est joignable au 02 47 92 56 79 (MG Coiffure - Chambourg sur Indre).

FORTES CHALEURS :

11. Quelles sont les dispositions prises en périodes de fortes chaleurs dans les chambres ?

⇒ Des ventilateurs peuvent être mis à disposition dans les chambres mais doivent être coupés lorsqu'une personne entre dans celle-ci (protocole Covid). Les chambres sont aérées tôt le matin et les volets sont baissés dès que cela est nécessaire pour maintenir un maximum de fraîcheur. Des brumisateurs sont également mis à disposition des résidents.

PROPRETE :

12. Quelques retours sur le suivi du ménage dans les chambres

⇒ Le suivi de l'entretien des chambres a été complexe depuis le début de l'année pour diverses raisons :

- Des problèmes d'effectif dû à l'absentéisme et aux mouvements de personnel
- Des interventions plus soutenues dans certaines chambres en raison de pathologies particulières
- Le service bionettoyage est dépendant des effectifs des services de soins, car la priorisation est portée à l'accompagnement de la personne, puis ensuite de son environnement

13. Echanges sur l'odeur lorsque l'on pénètre dans les UPAD :

⇒ Le nettoyage est journalier par les équipes de bionettoyage et les soignants, mais certaines odeurs récurrentes finissent par s'imprégner et sont très difficiles à retirer. Les trois symptômes principaux à un stade sévère de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence assimilée sont l'aphasie (« je ne sais plus l'exprimer »), l'apraxie (« je ne sais plus comment faire ») et l'agnosie (« je ne sais plus comment m'en servir »).

CHAMBRES :

14. Des portes de placards sortent des rails. Est-il possible de faire un point par chambre et de remédier à cette situation ?

⇒ Des gros travaux sont programmés à compter de 2022 et pour s'étaler sur trois ans pour un budget de plus de 100 000 €. Il est convenu d'inviter quelques membres du CVS à la réception du prototype du produit de remplacement, afin d'exprimer leur avis.

15. Est-il possible d'aménager différemment les chambres où les résidents sont en fauteuil permettant ainsi une meilleure circulation et un accès par exemple aux fenêtres.

⇒ Cela est possible sous condition de respect des normes de sécurité incendie. La priorité est donnée à l'ergonomie de la pièce pour le soignant et à la gestion de l'urgence si nécessaire, notamment l'évacuation du lit par la porte d'entrée. Il est possible de se rapprocher du cadre de santé pour voir ce qu'il est possible de faire.

REPAS :

16. Amélioration souhaitée du côté gustatif des plats.

⇒ L'assaisonnement est difficile à modifier puisqu'il n'y a aucune réponse unanime à cette question. L'assaisonnement au moment du service a été testé mais nous avons eu très peu de retour. Des commissions des menus avec les résidents sont organisées tous les trimestres pour tenter de trouver une réponse à cette question de manière pérenne.

17. Quelle est la part des produits bio et/ou locaux pour les repas servis ? Peut-il y avoir un logo distinctif dans les menus affichés ?

- ⇒ Comptabilisation depuis le début de l'année : 7,73% de produits de qualité (loi EGALIM : bio, AOP/AOC/IGP, label rouge, pêche durable, RUP...) et 3,53% de produits locaux. Il est à souligner que l'EHPAD n'a pas eu de financement supplémentaire pour la fourniture de produits de qualité et que les dépenses d'alimentation ont augmenté de plus de 15% depuis le début de l'année.
- ⇒ Pour ce qui est d'un logo distinctif, cela est réalisé dès que possible, mais pas systématiquement. En effet, les menus doivent être saisis pour diffusion sur les écrans au moins 10 jours à l'avance et on ne sait pas forcément à ce moment-là si on aura du bio, du local, etc...

18. Quand le nombre de personnes pouvant manger ensemble dans les salons ne sera plus limité ?

- ⇒ Pour le moment, la limite reste à deux personnes dans les salons du fait de la configuration des pièces. Au-delà, il est nécessaire de faire une demande préalable afin de voir ce qu'il est possible d'envisager.

19. Qu'est-il prévu au niveau des plats de remplacement dans le cas où les résidents n'aiment pas le plat proposé ?

- ⇒ Un plat de substitution est proposé au résident lorsque le plat principal n'est pas apprécié.
- ⇒ Une fiche de goût est remplie lors de l'admission d'un résident. Elle permet aux agents de soins ou du service hôtelier d'anticiper la substitution quand cela est possible.

LINGE :

20. Remontées d'inadaptation de l'habillement des résidents en lien avec la météo.

- ⇒ Cela va être remonté aux équipes afin qu'elles soient plus vigilantes. A noter toutefois que parfois, cela peut également dépendre de ce que le soignant trouve dans l'armoire.

21. Comment est géré le change des vêtements ?

- ⇒ Les vêtements sont changés régulièrement et notamment selon l'état de salissure. Il est important de noter qu'il peut y avoir des difficultés dues au trousseau non adapté du résident.

FAUTEUILS ROULANTS :

22. Comment sont gérées les affectations de fauteuils en cas de besoin de changement (taille...) ?

- ⇒ Les affectations sont gérées conjointement avec l'aide de l'éducateur APA, du kinésithérapeute et du personnel soignant sur prescription médicale. Les délais d'attribution sont rapides lorsqu'un fauteuil est déjà disponible à l'EHPAD mais les délais s'allongent dès lors qu'il faut en commander auprès d'un prestataire extérieur. La maintenance est assurée par le service technique.

ANIMATION :

23. Quelles sont les animations prévues pour les résidents venant des UPAD et ne pouvant pas se déplacer facilement ?

- ⇒ Question traitée au prochain CVS.

CHEMINEMENTS DANS L'ENCEINTE DE L'EHPAD ET ESPACES VERTS :

- ⇒ Questions traitées au prochain CVS.

CHEMINEMENTS EXTERIEURS :

14. Est-il possible d'étudier avec les services municipaux la mise en sécurité d'un itinéraire depuis l'EHPAD vers la ville ?

- ⇒ Ce sujet pourra être évoqué en conseil d'administration où siègent des représentants de la municipalité.

La séance est levée à 17h05